

Appel à candidatures pour la mise en location sous bail à ferme de carrière ou de longue durée de parcelles agricoles situées à Lesdain (Brunehaut)

L'Agence du foncier agricole wallon lance un appel à candidature pour la mise en location d'un lot unique de **6 parcelles agricoles** situées à Lesdain (Brunehaut) via le cahier des charges **RW-SPW-ARNE-DAFoR-2025/16**.

La mise en location se fera via le bail de carrière. Si le soumissionnaire choisi ne respecte pas les conditions légales pour conclure ce bail de carrière, la mise en location se fera via le bail de longue durée.

Le cahier des charges est consultable sur le site internet de l'Agence du foncier agricole wallon : <https://agencedufoncieragricole.wallonie.be/>. Un exemplaire peut être obtenu en adressant un mail à agencedufoncieragricole@spw.wallonie.be.

Les parcelles concernées, propriétés du CPAS de Brunehaut, sont reprises dans le tableau ci-dessous :

LOT	Division	Commune	Rue ou lieu-dit	Contenance			Cadaastre (section et numéro)	Nature	Région agricole
				Ha	a	ca			
UNIQUE	Lesdain	Brunehaut	Grande Couture	0	45	10	A 1A	Terre arable	Région limoneuse (Hainaut)
	Lesdain	Brunehaut	Grande Couture	0	06	00	A 1B	Terre arable	Région limoneuse (Hainaut)
	Lesdain	Brunehaut	Grande Couture	0	02	50	A 1C	Terre arable	Région limoneuse (Hainaut)
	Lesdain	Brunehaut	Grande Couture	0	11	50	A 2A	Terre arable	Région limoneuse (Hainaut)
	Lesdain	Brunehaut	Grande Couture	0	04	20	A 2B	Terre arable	Région limoneuse (Hainaut)
	Lesdain	Brunehaut	Grande Couture	0	00	70	A 2C	Terre arable	Région limoneuse (Hainaut)

Modalités de soumission

Toute personne intéressée par la mise en location du lot proposé peut remettre sa candidature. Un modèle de soumission est disponible en annexe 1.2 du cahier des charges.

Les soumissions sont transmises comme suit :

1° soit envoyées par pli postal recommandé, libellé au nom de **la Région Wallonne (SPW-ARNE) – Direction de l’Aménagement foncier rural (DAFoR), sise au 7 Avenue Prince de Liège, à 5100 Namur (Jambes), à l’attention de Monsieur Marc THIRION, Directeur**. Le pli contient une ou plusieurs enveloppe(s) scellée(s), portant la mention : « **soumission pour la location sous bail à ferme du lot unique du cahier des charges RW-SPW-ARNE-DAFoR-2025/16** »

2° soit déposées sous enveloppe scellée portant la mention : « **soumission pour la location sous bail à ferme du lot unique du cahier des charges RW-SPW-ARNE-DAFoR-2025/16** » à **la Région Wallonne (SPW-ARNE) – Direction de l’Aménagement foncier rural (DAFoR), sise au 7 Avenue Prince de Liège, à 5100 Namur (Jambes), à l’attention de Monsieur Marc THIRION, Directeur**, contre accusé de réception ;

3° soit envoyées en format .pdf par courrier électronique à l’adresse agencedufoncieragricole@spw.wallonie.be (attention, max 10 Mo par mail – si nécessaire, envoyer plusieurs mails par soumission). L’objet du courrier électronique est libellé comme suit : « **soumission pour la location sous bail à ferme du lot unique du cahier des charges RW-SPW-ARNE-DAFoR-2025/16** ».

Les soumissions sont transmises pour le **vendredi 10 octobre 2025 à 16h au plus tard**. Les soumissions parvenues tardivement ne sont pas acceptées.

Marc THIRION
Directeur
SPW ARNE – Direction de l’Aménagement foncier rural
Agence du foncier agricole wallon